

**Avis d'enquête publique portant sur le projet d'élaboration
du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
et les zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales associés.**

Il sera procédé à une enquête publique unique portant sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi Ouest) et les zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales associés. Ce nouveau document d'urbanisme unique remplacera les documents d'urbanisme applicables des 18 communes suivantes : La Tour du Pin, Rochetoirin, Cessieu, Saint Jean de Soudain, la Chapelle de la Tour, Faverges de la Tour, Dolomieu, Le Passage, Saint Clair de la Tour, Saint Didier de la Tour, Montrevel, Montagnieu, Sainte Blandine, Saint Victor de Cessieu, Torchefelon, Biol, Belmont et Doissin.

Commission d'enquête : Elle est composée de trois commissaires enquêteurs désignés par le Président du Tribunal administratif de Grenoble.

Siège de l'enquête publique : Le siège de l'enquête publique est le siège de la Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné – 22 Rue de l'Hôtel de ville – BP 90077 – 38353 LA TOUR DU PIN CEDEX.

Durée de l'enquête publique : L'enquête publique sera ouverte du mardi 3 septembre 2019 à 9h00 et se déroulera pendant 35 jours consécutifs jusqu'au lundi 7 octobre 2019 à 18h00.

Consultation du dossier d'enquête publique : L'ensemble des pièces du dossier, ainsi que des registres d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le Commissaire enquêteur, seront tenus à disposition du public dans les lieux d'enquête suivants :

Durant toute la durée de l'enquête publique :

Au Siège des Vals du Dauphiné - 22, rue de l'Hôtel de Ville, 38110 LA TOUR DU PIN, aux horaires suivants :

- Du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
- Le vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Excepté le vendredi 13 septembre où l'accueil demeurera exceptionnellement fermé au public.

Présence de la commission d'enquête le mardi 3 septembre de 9h00 à 12h00 et le lundi 7 octobre de 14h00 à 18h00.

Aux périodes suivantes dans les communes ci-dessous :

Du jeudi 5 septembre au lundi 9 septembre :

En Mairie de **DOLOMIEU :**

- Lundi, mardi et jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00,
- Vendredi de 8h30 à 12h00 et Samedi de 09h00 à 12h00.

Présence de la commission d'enquête le samedi 7 septembre 2019 de 9h00 à 12h00.

Du jeudi 12 septembre au lundi 16 septembre :

En Mairie de **SAINT CLAIR DE LA TOUR :**

- Lundi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30,
- Mardi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30,
- Jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h15 et Samedi de 09h00 à 12h00.

Présence de la commission d'enquête le samedi 14 septembre 2019 de 9h00 à 12h00.

Du lundi 16 septembre au vendredi 20 septembre :

En Mairie de **SAINT DIDIER DE LA TOUR :**

- Lundi mardi et jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,
- Mercredi et samedi de 08h30 à 12h00 et Vendredi de 13h45 à 17h30.

Présence de la commission d'enquête le mercredi 18 septembre 2019 de 14h00 à 18h00.

Du jeudi 19 septembre au samedi 21 septembre :

En Mairie de **BIOL :**

- Lundi mercredi et jeudi de 09h30 à 12h00,
- Mardi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 16h30 à 19h00 et le 3^{ème} Samedi du mois de 09h00 à 12h00.

Présence de la commission d'enquête le samedi 21 septembre 2019 de 9h00 à 12h00.

Du mardi 24 septembre au vendredi 27 septembre :

En Mairie de SAINT VICTOR DE CESSIEU :

- Lundi mardi et mercredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,
- Jeudi de 08h00 à 12h00 et Vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Présence de la commission d'enquête le vendredi 27 septembre 2019 de 16h00 à 19h00.

Du mardi 24 septembre au samedi 28 septembre :

En Mairie de MONTAGNIEU :

- Mardi de 08h30 à 11h30, Vendredi de 16h00 à 18h30 et Samedi de 9h00 à 11h30.

Présence de la commission d'enquête le samedi 28 septembre 2019 de 9h00 à 12h00.

Du mardi 1^{er} octobre au jeudi 3 octobre :

En Mairie de LE PASSAGE :

- Mardi de 08h00 à 12h00, Mercredi de 09h à 12h00 et Jeudi de 16h00 à 18h00.

Présence de la commission d'enquête le mercredi 2 octobre 2019 de 9h00 à 12h00.

Du mardi 1^{er} octobre au samedi 5 octobre :

En Mairie de SAINT JEAN DE SOUDAIN :

- Du lundi au samedi de 09h00 à 12h00.

Présence de la commission d'enquête le vendredi 4 octobre 2019 de 16h00 à 19h00.

Du vendredi 4 octobre au samedi 5 octobre :

En Mairie de ROCHETOIRIN :

- Du lundi au samedi de 08h30 à 11h30.

Présence de la commission d'enquête le samedi 5 octobre 2019 de 9h00 à 12h00

- Une version papier allégée du dossier n'intégrant que les éléments du PLUi propres à chaque commune sera également disponible en consultation durant toute la durée de l'enquête publique dans les mairies des 18 communes concernées par le PLUi Ouest des Vals du Dauphiné aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat au public.
- Un ordinateur permettant la consultation du dossier dématérialisé sera également mis à disposition au siège de l'enquête publique, Communauté de communes les Vals du Dauphiné à La Tour du Pin.
- Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site : <https://www.democratie-active.fr/pluivdd/>.
- Avant l'ouverture de l'enquête publique et durant celle-ci, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Mme la Présidente des Vals du Dauphiné.

Modalités de présentation des observations et propositions du public

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions :

- Par écrit, sur les registres papiers ouverts à cet effet :
 - D'une part au siège de l'enquête publique - Les Vals du Dauphiné à la Tour du Pin
 - D'autre part sur les registres papiers associés au dossier complet du PLUi qui transitera entre les communes en fonction des permanences des commissaires enquêteurs durant les 35 jours de l'enquête publique.
- Par écrit, via internet, sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête accessible à l'adresse suivante : <https://www.democratie-active.fr/pluivdd/>
- Par courrier postal, avec pour objet « Enquête publique PLUi Ouest » à l'adresse suivante :

A l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête
Communauté de communes Les Vals du Dauphiné
22 rue de l'Hôtel de Ville – BP 90077 – 38353 LA TOUR DU PIN Cédex.